

Nombre grammatical et système du nombre en français

Joseph A. Soltész

Numéro 7, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800055ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800055ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Soltész, J. A. (1978). Nombre grammatical et système du nombre en français. *Cahier de linguistique*, (7), 89–135. <https://doi.org/10.7202/800055ar>

NOMBRE GRAMMATICAL
ET SYSTÈME DU NOMBRE EN FRANÇAIS

1. Le nombre grammatical

1.1 *La notion*

Qui dit nombre grammatical en français pense automatiquement à une chose très simple : l'opposition *singulier/pluriel*. En termes un peu plus savants, Gérard Moignet formule la chose de la manière suivante : "la catégorie du nombre, en français, présente l'opposition binaire singulier/pluriel, correspondant à la discrimination fondamentale de l'*un* et du *multiple*¹".

Il sera bon de faire observer que cette réalité, qui s'imposerait plutôt à tout francophone comme une évidence universelle, est loin d'être aussi commune qu'on pourrait le penser. Transposons, en termes arithmétiques, la formule ci-dessus. Nous aurons :

	SINGULIER	PLURIEL
FRANÇAIS	= 1	≤ 2

Or, pour d'aussi proches voisins linguistiques du français que le sont les Allemands, la formule semble être :

	SINGULIER	PLURIEL
ALLEMAND	= 1	≤ 1½

1. Gérard Moignet, "Le problème du nombre", *Etudes linguistiques*, 1965, p. 463.

Peut-être cet état de fait est-il dû à la survivance - si faible fût-elle - du duel² en allemand. Elle démontre, en tous cas, que la limite entre l'*un* et le *multiple* ne saurait se contenter de l'approximation que véhiculent les mots et les notions, et demande d'être analysée avec une rigueur plus mathématique.

Partant du principe que, en français, si elles étaient fréquentes, seules les tournures au singulier comme

un homme et demi est un homme averti

un repas et trois quart vaut mieux que la famine

seraient possibles lorsqu'à l'*un* s'ajoute une fraction inférieure à l'unité ($1 + \frac{1}{2}$, $1 + \frac{3}{4}$...), il nous faut proposer, du singulier et du pluriel, une définition nouvelle, ou plutôt conforme :

	SINGULIER	PLURIEL
FRANÇAIS	< 2	≥ 2

Cette discussion ne change rien au fond du problème. Elle révèle cependant que, mentalement, ce n'est pas une coupure nette mais un entier qui sépare l'*un* du *multiple* : cet espace compris entre l'*un* et l'*autre* peut être occupé différemment d'une langue à l'*autre*.

1.2 *Manifestations grammaticales du nombre*

Cela étant posé, il convient de considérer les catégories grammaticales susceptibles, à un titre ou l'*autre*, de se prêter au jeu de cette opposition fondamentale.

Si l'on prend bien soin d'en exclure les conjonctions et les prépositions, les divers éléments du syntagme nominal se prêtent

-
2. Survivance si faible que, dans l'ouvrage collectif cité ci-dessus, Jean Charier en récuse absolument l'existence. Pourtant, *beides*, qui se trouve grammaticalement au singulier, sémantiquement signifie bien (*les*) *deux*. Indice probable des rapports qu'entretiennent genre et nombre : *beides* n'est guère fréquent au singulier qu'au... neutre.

au jeu de l'alternance du nombre : substantifs (*cheval/chevaux*), adjectifs (*beau/beaux*), pronoms (*ils/elles*) et la plupart des déterminants (*le/les*). La réserve qui s'impose en ce qui concerne cette dernière catégorie nous amènera, en son temps, à nous attarder sur une exception curieuse : le caractère invariable des numéraux cardinaux (*quatre, cinq*, par exemple).

Outre le syntagme nominal, on admet, traditionnellement, que le nombre se manifeste aussi dans la catégorie verbale. Dans l'état actuel de la discussion, nous serions disposé à y donner notre caution si l'ensemble des formes du singulier s'opposait à l'ensemble des formes du pluriel.

Or, si nous nous en tenons à l'oral, le seul fait que, dans la conjugaison dominante, la 3e personne du pluriel soit en tous points identique à la personne correspondante du singulier

SG. [(iI) fãt]	PL. [(iI) fãt]
il chante	ils chantent

appelle ici de sérieuses réserves. On pourra certes évoquer la possibilité de la liaison :

[(iI) fãtətãkɔR]

Mais, si elle est communément la règle pour les pronoms correspondants

[iIz/ɛIz ʒ]

peut-on affirmer que ce soit vraiment le cas pour la forme verbale ?

A la vérité, on peut considérer que le verbe français parvient au terme d'une tendance progressive à en expulser toute marque du nombre et, corrolairement, du rang pronominal :

[(zə) fãt]	[(ʒ) fãt]
[(ty) fãt]	[(vu) fãte]

[(i|/ε|) fãt]

[(i|/ε|) fãt]

Dans la langue parlée courante, ce n'est qu'à l'impératif que rangs pronominaux et nombres sont distingués, précisément à cause de l'absence de support pronominal :

[fãt]

[fãtɔ]

[fãte]

En ce qui concerne les participes, la même tendance à l'expulsion du nombre s'observe lorsqu'ils sont employés comme verbes. Le participe présent s'accorde en genre et en nombre (encore deux choses qui vont de pair, comme précédemment rang pronominal et nombre) seulement quand il est employé comme adjectif :

[læzɛnãtavãtyR] / [læzɛnãtɛzavãtyR]

Dans tous les autres cas, il demeure rigoureusement invariable :

en prenant de l'expérience, les hommes...

voyant les problèmes s'accumuler, nous avons...

Quant au participe passé, les nombreuses entorses commises quotidiennement dans les exercices scolaires (et même ailleurs) à l'endroit de la règle du participe passé conjugué avec *avoir*, suffisent à montrer qu'il s'agit là d'observances qui ne peuvent survivre qu'au prix de nombreux travaux plus ou moins coercitifs dont, historiquement, on peut douter du bien-fondé.

En conclusion, nous pouvons dire que, même s'il reste quelques survivances de l'alternance du nombre dans le verbe, l'opposition singulier/pluriel, comme marque morphologique, relève essentiellement, sinon exclusivement du *nominal*.

1.3 Numéraux et noms de nombre

À côté des marques morphologiques du nombre pour signifier l'opposition singulier/pluriel, il y a aussi les numéraux et les noms de nombre. À cause de la confusion fréquente de ces deux termes, nous prendrons ici certaines précautions préalables.

Les numéraux (qu'ils soient cardinaux ou ordinaux) se caractérisent essentiellement par leur appartenance à la catégorie des déterminants. (Nous aurons largement l'occasion de discuter, voire de contester cette assertion, qu'il nous faut cependant admettre de manière provisoire.)

À l'opposé les *noms de nombre* seraient, à rigoureusement parler, des substantifs dont le contenu sémantique a trait à la notion de nombre. Le mot *nombre* lui-même serait le premier de ceux-ci. Si l'on cherche d'autres mots de cette série, qu'on retienne *tiers*, *quart* (qui sont exclusivement substantifs), *double*, *triple* et, plus loin, *numéro*, *numération*, etc.

Ces précautions prises, il est bon d'annoncer que nous nous en tiendrons exclusivement au nombre grammatical et aux numéraux, et que, par conséquent, nous n'aurons pas à nous attarder sur des substantifs comme *dizaine*, *douzaine*, *vingtaine*, etc.³ ou comme *tiers*, *quart*, etc.

En revanche, nous aurons à débattre de *millier*, *million*, *milliard* qui, d'après les critères que nous venons d'énumérer, devraient faire partie des "noms de nombre" et non, comme c'est

3. On pourra cependant observer au passage que ces substantifs déclarent l'approximation lorsqu'ils sont précédés de l'article UN (au singulier) mais, au contraire, la précision dans tous les autres cas.

Par ailleurs, tous ces substantifs sont des multiples de 10, sauf *douzaine* et *quinzaine* qui, précisément, peuvent faire exception à la règle ci-dessus :

une DOUZAINÉ d'oeufs; dans une QUINZAINÉ de jours ...

communément admis, des "numéraux". Nous nous en expliquerons en temps et lieu.

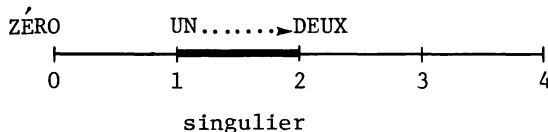
TABLEAU I
Paramètres de l'étude du nombre grammatical

1) nombre grammatical	singulier	/	pluriel
	= 1 ou < 2		≥ 2
2) numéraux	cardinaux	/	ordinaux
	1,2,3,4,5,6...		1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e...
3) cas particuliers	a) ZÉRO	/	DEMI
	b) VINGT	/	CENT
	c) MILLION	/	MILLIARD / (MILLIER)

2. L'UN

2.1 Étendue numérique de l'UN

Avant d'entrer dans les considérations linguistiques qui nous intéressent, rappelons que, en français, l'étendue de l'UN est, si l'on peut dire, la portion d'espace comprise entre 1 et 2 (voir plus haut). On peut considérer que, ce faisant, on vient de "définir" l'unité. Ce que, en figure, nous pouvons schématiser de la manière suivante :



Je ne sais ce qu'un mathématicien pourrait dire d'une telle proposition. Il est sûr, en tout cas, que c'est celle que le linguiste doit avoir présente à l'esprit puisque, sur toute la por-

-
3. ... Qu'on me permette, à ce propos, de signaler cette curiosité du français pour qui le total de deux semaines (2 x 7) donne 15 : dans *QUINZE jours* !

tion d'étendue comprise entre 1 et 2, on conserve, en français, le nombre singulier. (Il en est d'ailleurs de même pour l'espace compris entre 0 et 1.)

2.2 L'UN et les variations morphologiques

2.2.1 Le cardinal : UN/UNE et UNS/UNES ([œ/yn])

La seule alternance morphologique qui vienne à l'esprit lorsqu'on considère le numéral cardinal, c'est celui de genre : *UN arbrisseau*, *UNE passerelle*. On chercherait en vain l'opposition singulier/pluriel, si ce n'est dans la préhistoire du français moderne⁴.

Pourtant, sous certaines conditions, on trouve aujourd'hui UN(E)S au pluriel : il s'agit alors de locutions pronominales comme L'UN(E)/LES UN(E)S et QUELQU'UN/QUELQUES-UNS⁵ (au masculin seulement).

Si l'on s'y arrête quelque peu, il y a quelque chose de curieux dans le fait que le mot dont le rôle sémantique est de nommer expressément l'unité puisse s'accommoder du pluriel. Certes, cela n'est possible qu'en composition, dans quelques tours solidement consacrés par l'usage : dans tous les cas similaires (comme

4. Ces formes comme *unes oreilles* (une paire d'oreilles) constituaient une espèce de duel qui a beaucoup intrigué Gustave Guillaume lequel, comme à son habitude, en a périodiquement débattu dans ses conférences. Pour plus de détails, voir F. Brunot et Ch. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1969, p. 168 et 249.

5. On sait que, comme dans tout ce qui est nominalisé par l'article, la marque du pluriel est, à l'oral, beaucoup plus le fait du déterminatif lui-même que du mot qu'il introduit : [l | > œ] [l | > yn]
[lez > œ] [lez > yn]

Mais pas plus que nous dirions que dans [lezɑʁbʁ], le substantif n'est pas au pluriel, pas plus nous ne pouvons ne pas le dire de UN(E)S.

dans *vinaigre, contrepoint*, etc.), il y a glissement de sens plus ou moins prononcé de l'un des deux composants, sinon des deux.

Il est clair que dans les locutions pronominales ci-dessus, UN(E)S ne joue plus le rôle de multiplicande⁶ dévolu aux numéraux cardinaux.

2.2.2 L'ordinal : PREMIER(S) / PREMIÈRE(S)

Or voici que les mêmes phénomènes d'alternance sous le rapport du genre et du nombre s'observent aussi avec l'ordinal :

les premiers enfants sont arrivés hier
les premières voitures sont conduites par des champions
ses premières chansons ont été composées par elle-même
etc.

le tout, sans aucun problème d'aucune sorte, alors qu'il serait agrammatical de dire au pluriel⁷ :

**les deuxièmes enfants sont arrivés hier*
**les troisièmes voitures sont conduites par des outsiders*
**les quatrièmes chansons ont été composées par un musicien*

-
6. Le recours à ce terme va nous permettre de clarifier encore (si besoin était) la distinction entre *numéraux* et *noms de nombre* : les premiers sont des multiplicandes ("celui des facteurs qui est énoncé le premier") et les autres des multiplicateurs ("... énoncé le second").

Si, en arithmétique, la permutation est sans conséquences ($2 \times 3 = 3 \times 2$), il est loin d'en être de même en langue : pour des raisons syntaxiques, *trois unités* ne saurait être inversé sans modifications importantes (unité *trois*...).

7. La norme, croyons-nous, est ici le singulier, avec toutes les compensations qu'exige pareille restriction :
- le deuxième enfant de chacune des familles...*
la troisième voiture de chaque catégorie...
la quatrième chanson de chaque série...
- compensations d'ordre distributif, par exemple.

S'il est vrai que PREMIER(E)S peut s'employer au pluriel, il n'est que quelques cas, ayant valeur d'exceptions, où les autres numéraux cardinaux, sous le coup de phénomènes bien particuliers, peuvent s'employer au pluriel :

*les deuxièmes années sont turbulentes (ou turbulents (?))
 les premières classes sont légion dans la troupe
 vaut mieux éviter la compétition avec les cinquièmes*

Dans ce chapitre consacré à l'unité, nous nous sommes permis d'évoquer aussi les ordinaux se rapportant aux autres nombres pour faire ressortir le paradoxe suivant : PREMIER est mot qui fonctionne sans problème au pluriel (alors que sémantiquement il évoque le singulier) tandis que les autres (ayant tous trait au multiple) ne connaissent guère que le nombre singulier !

2.3 L'UN et son comportement syntaxique

2.3.1 L'ordinal : un adjectif

Sous le rapport syntaxique, on conviendra aisément que l'ordinal est le seul à mériter le terme d'*adjectif numéral* que la grammaire traditionnellement utilise et pour les cardinaux et pour les ordinaux.

En effet, seuls ces derniers peuvent se prêter à la commutation avec des adjectifs (une fois exclus les problèmes de variations morphologiques discutés plus haut) :

les $\left\langle \begin{array}{l} \text{premiers} \\ \text{beaux} \end{array} \right\rangle$ *enfants sont arrivés*
les $\left\langle \begin{array}{l} \text{premières} \\ \text{puissantes} \end{array} \right\rangle$ *voitures sont arrêtées*
les $\left\langle \begin{array}{l} \text{premières} \\ \text{merveilleuses} \end{array} \right\rangle$ *chansons vont être interprétées...*
etc.

Subsiste cependant une différence - et de taille - avec l'adjectif ordinaire : à part quelques tours figés tout à fait négli-

geables⁸, l'adjectif numéral ordinal est presque toujours antéposé⁹ au substantif, alors qu'un adjectif ordinaire, le plus souvent, tend pour le moins à pouvoir alterner sous le rapport de la place (AVANT/APRÈS le substantif) s'il n'a pas purement et simplement tendance à se placer APRÈS lui.

Il ne saurait donc y avoir de commutation entre :

les voitures $\left\langle \begin{array}{l} \text{puissantes} \\ \text{*premières} \end{array} \right\rangle$ *passent la ligne...*

restriction qui, cependant, ne devrait rien avoir de gênant pour nous : la question est, en effet, de savoir si on peut substituer à tout numéral ordinal un autre adjectif, et non l'inverse. Que l'inverse ne soit pas possible est peut-être ce qui a contribué à maintenir traditionnellement une catégorie à part : c'est fort peu de choses.

D'autant plus que ces problèmes concernent plus l'interposition et la postposition des adjectifs (certains, contrairement aux ordinaux, étant toujours postposés), ce qui, bien sûr, est hors de notre propos ici.

Une autre difficulté - qu'on a eu l'amabilité de me signaler - provient des différences entre :

c'est $\left\langle \begin{array}{l} \text{la première/les premières} \\ \text{la puissante/les puissantes} \end{array} \right\rangle$ *qu'on a vue(s)*

8. Ces tours, d'ailleurs, concernent presque tous l'imprimerie : *chapitre premier, livre deuxième*, etc. Il y a quand même aussi les formules recherchées comme : *mon intention première était...*
9. À rigoureusement parler, on devrait dire : *adjectif interposé*. En effet, dans la très grande majorité des cas, il se trouve que l'adjectif occupe une place de choix *entre* le déterminatif et le substantif (quand il y en a un, évidemment : *Petits enfants, soyez sages !*).

et

c'est $\left\langle \begin{array}{l} \text{la première/les premières} \\ \text{*la puissante/*les puissantes} \end{array} \right\rangle$ *qu'on ait vue(s)*

Dans le premier cas, moyennant le contexte voulu, les commutations sont possibles, mais non dès que le subjonctif fait place à l'indicatif.

Il faudrait aborder de manière approfondie les modes ainsi que le superlatif (*c'est la plus puissante/ce sont les plus puissantes qu'on ait vue(s)* devenant possible) pour expliquer ces différences : il ne saurait en être question ici.

Notons cependant que, sur le plan sémantique, les numéraux ne fonctionnent pas selon un principe qu'on pourrait sommairement schématiser de la manière suivante :

+	-	±
grand	petit	moyen
blanc	noir	gris

mais selon un autre, plus proche de celui de la comparaison :

0	+	(n	+	(n))
grand		plus grand		le plus grand

et que nous aurons l'occasion de discuter en temps et lieu.

En tout état de cause, la catégorie des adjectifs numéraux cardinaux n'existe pas comme entité à part, sinon sur le plan sémantique, et ce même si on observe quelques comportements syntaxiques particuliers.

2.3.2 Le cardinal : un déterminatif

Sur le plan syntaxique, le cardinal UN/UNE est représenté par le même signe que celui de l'article. D'ailleurs, on sait fort bien que le numéral cardinal UN commute avec l'article LE.

Cela posé, il ne nous viendrait pas à l'idée de dire que UN, numéral cardinal, commute aussi avec UN, article. En effet, dans tout exercice de grammaire, UN, UNE seront pareillement relevés que la question soit : "Relever les *articles* de ce texte" ou "Relever les *numéraux* de ce texte".

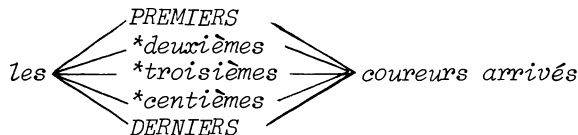
Cette indication nous amène à penser que, au moins en ce qui concerne l'unité¹⁰, les distinctions entre *article* et *numéral* pour le cardinal et *adjectif* et *numéral* pour l'ordinal sont artificielles et abusives.

2.4 L'UN et sa place sémantique

Une analyse morpho-sémantique nous permettra de prouver ce que nous venons d'avancer. On nous autorisera à commencer par l'ordinal pour lequel la démonstration est plus facile et, par tant, plus convaincante.

2.4.1 L'ordinal : premier ≠ dernier

En réponse à la question : trouver l'antonyme de *premier* qui partage les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques que lui (telles que nous les avons vues ci-dessus), la réponse ne sera pas *deuxième*, *troisième*, *quatrième* ou l'un des autres de la série, mais bien *dernier*¹¹. Cela est particulièrement vrai, rappelons-le, de tous les cas où *premiers* se trouve au pluriel :



10. Cette permutation ne peut, en effet, avoir lieu au pluriel. On ne peut substituer **quelques-les* à *quelques-unes* et, encore moins, bien sûr, **les les* à *les uns*.

11. Seule différence entre le comportement de *premier* et de *dernier* : celui-ci peut plus aisément se postposer que celui-là, et en changeant plus ou moins de sens, conformément aux effets habituels de telles interventions.

De plus, du simple point de vue suffixal, ces deux mots sont à rapprocher : tous deux finissant par le diphone [-je], leur féminin est le même [-jɛʀ]. Plus important est cependant leur appartenance commune à une série de mots dont le signifié lexical commun serait "début-fin".

premier		dernier
commencement	→	fin
début	←	
départ		arrivée
déjà		enfin
commencer		terminer
débuter		achever
introduire		conclure
etc.		

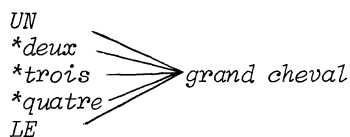
Cela posé à la lumière de ce que nous avons déjà dit plus haut, on voit bien que *premier* n'appartient pas à la série des autres cardinaux ordinaux et, par conséquent, rejoint le schéma général brièvement esquissé :

+	-	±
premier	dernier	(moyen (?)) (intermédiaire (?))

2.4.2 Le cardinal : UN ≠ LE

Si, continuant le jeu des commutations, je cherche un mot à substituer à UN sans modifier aucune des conditions morphosyntaxiques dans lesquelles je me trouve, je ne pourrai recourir à *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, puisque, dans le cas le plus fréquent (le singulier), le substantif subséquent passerait du singulier au pluriel. En revanche, tout le monde sait que le recours à LE ne pose ici aucun problème¹².

12. Cependant, par rapport aux quelques cas au pluriel que nous signalions plus haut, la permutation est possible : ...



2.5 L'UN et la série numérique

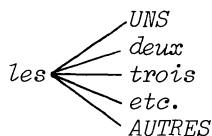
Tous ces faits nous obligent à conclure - définitivement, cette fois - que les numéraux désignant l'unité ne font pas, linguistiquement parlant, partie de la série numérique ! En d'autres mots, il ne s'agit pas de vrais numéraux et les quelques comportements particuliers qui les caractérisent ne justifient pas le maintien d'une catégorie à part.

En effet, il ne nous viendrait pas à l'idée de placer DERNIER dans la série traditionnelle des adjectifs numéraux cardinaux¹³, alors que nous avons montré qu'il est l'antonyme de plein droit de PREMIER.

On se montrerait non moins gêné d'admettre parmi les numéraux cardinaux l'article LE avec qui UN entre en système.

De tout ceci, une seule et même chose se dégage : l'*un* ne semble pas appartenir au système du nombre.

12. ...



Pourtant, le véritable antonyme de UNS serait ici AUTRES et non l'un des numéraux. Exception peu gênante, semble-t-il.

13. Je suis cependant loin d'exclure cette idée comme éternellement impossible. Si l'association de *dernier* avec ∞ est plausible, n'avons-nous pas déjà fait un pas en avant ? Rappelons cependant qu'en mathématiques l'infini n'est pas un nombre. Coïncidence heureuse avec la linguistique où son contraire (*premier*) ne l'est pas non plus.

Il y a dans cette formulation quelque chose d'implacable que nous nous garderons bien d'esquiver : il ne saurait, en effet, être question de la notion de nombre si l'unité n'est pas dépassée. En linguistique, plus encore, peut-être, qu'en mathématiques, cette vérité s'impose avec évidence : s'il n'y a pas d'alternance (ici de l'un avec le *multiple*), il n'y a rien. Du moins, pas encore.

2.6 *Conclusion : marque et nombre*

Si on nous permet de remonter au déluge du français moderne (le latin), on se rappellera qu'en latin, dans la plupart des déclinaisons nominales, il y avait une marque morphologique spécifique *x* pour le singulier et une marque spécifique *y* pour le pluriel.

SG.	PL.
popul us	popul i ¹⁴

En français moderne (hormis les quelques cas archaïsants comme ceux du pronom et les pluriels nominaux en *-aux*), l'opposition morphologique repose sur un principe beaucoup plus économique qui n'est plus d'ordre qualitatif mais exclusivement quantitatif, soit :

MARQUÉ	NON MARQUÉ
0	1

14. J'ai choisi à dessein le cas où, en termes numériques absolus, le nombre de phonèmes au pluriel est inférieur à ceux du singulier. C'est précisément sur cet aspect que porte la présente observation : en latin, la discrimination, purement qualitative, l'emportait sur une discrimination quantitative non congruente. Alors qu'en français...

[ɛ̃ sɛ̃pl amiral] [də sɛ̃pləz amiro]
 [ϕ] [z]¹⁵

La chose est d'autant plus remarquable que ce passage des marques qualitatives aux marques quantitatives du nombre, réalisé dans toutes les grandes langues occidentales depuis plusieurs siècles¹⁶, précède d'autant le système qui est à la base de la cybernétique moderne :

	NON MARQUÉ	MARQUÉ
nombre français	[ϕ]	[z]
cybernétique	0	1
numéraux cardinaux	UN/UNE	DEUX, TROIS, QUATRE, CINQ...
	MARQUÉ	NON MARQUÉ

15. Certes, cette opposition, en ce qui concerne substantif et adjectifs, n'est guère le fait que du cas, somme toute parfaitement alléatoire, mais pourtant bien systématique, de la liaison. Ceci ne change cependant rien à notre démonstration. Faisons aussi observer au passage - nous avons retenu l'exemple à dessein - que le cas de [amiral]/[amiro] est le dernier, dans la catégorie nominale, où subsiste la discrimination qualitative du latin. Cependant, dès que survient la liaison, peut s'y greffer la discrimination quantitative du français moderne.

[ɛ̃namiral ɛmabl] [dezamiroz ɛmabl]
 [ϕ] [z]

- Il faudrait d'ailleurs voir si ce n'est pas par seule répugnance à la combinaison des systèmes quantitatif et qualitatif que ici, au pluriel, l'adjectif a une tendance marquée à l'interposition.
16. Sauf, c'est bien connu, en allemand et dans les langues slaves, à l'exception du bulgare. Mais ces langues semblent, elles aussi, connaître le processus de déflexité.

Comme ce passage s'accompagne, plus ou moins simultanément du développement d'un article, puis d'un système de l'article, il est à parier que plus ces langues ont développé un tel système, plus elles auront tendance à abandonner la déclinaison. On pourra rapprocher ces phénomènes de celui de l'introduction de *que* dans la conjugaison du subjonctif, introduction qui n'est sûrement pas étrangère au fait que, au présent de la conjugaison dominante, il n'y ait pas de formes propres. Dès lors, il faut une "béquille extérieure". Voir Brunot et Bruneau, op. cit., p. 282.

Sauf que - on s'en sera immédiatement aperçu - le comportement des numéraux cardinaux, sous le rapport de l'opposition non marqué/marqué ($0 \neq 1$) est à l'inverse de toutes les autres catégories morphologiques.

TABLEAU II
Morphologie de l'unité (<2)

1) variable en genre	masculin	/	féminin				
	UN [œ̃]		UNE [yn]				
	PREMIER [pʁəmje]		PREMIÈRE [pʁəmjeʁ]				
2) variable en nombre	singulier	/	pluriel				
	UN		les				
	UNE		quelques				
	PREMIER(E)		<table border="0"> <tr> <td rowspan="3">}</td> <td>UNS</td> </tr> <tr> <td>UNES</td> </tr> <tr> <td>PREMIER(E)S</td> </tr> </table>	}	UNS	UNES	PREMIER(E)S
}	UNS						
	UNES						
	PREMIER(E)S						

3. Le multiple

3.1 Série des multiples

Arithmétiquement parlant - et sémantiquement aussi, nous l'avons laissé entrevoir -, la série des multiples va de 2 à l'infini moins un ($\infty - 1$), ce dernier, nous l'avons vu, devant être exclu.

Cette série si vaste (sic !) présente des comportements largement unifiés n'étaient - comme nous l'annoncions déjà en introduction - les cas particuliers que représentent *millier*, *million* et *milliard* et les exceptions bien connues qu'on observe à propos de *vingt* et de *cent*.

3.2 Le MULTIPLE et les variations morphologiques

3.2.1 Les cardinaux

Hormis les exceptions et les cas particuliers que nous venons d'annoncer (et que nous étudierons à part), tous les cardinaux sont rigoureusement invariables en genre et en nombre.

À bien y penser, si l'on a pu paraître surpris que le numéral cardinal servant à désigner l'unité puisse être variable... en nombre, notre étonnement doit être encore plus grand de constater que les vrais numéraux sont, à l'inverse, invariables en nombre¹⁷.

Il n'est pas encore temps d'essayer d'expliquer la chose ici. Toutefois, il est important de faire remarquer que l'impossibilité de la variation du nombre s'accompagne de l'impossibilité de la variation du genre.

3.2.2 Les ordinaux

Traditionnellement, la grammaire affirme que "l'adjectif numéral s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Les PREMIÈRES places. Les SECONDES classes.*"

Demi-vérité, donc demi-erreur, sans doute. On voit bien que le premier de ces deux exemples tombe hors de notre propos ; il s'agit de l'unité. Quant au second, il représente une magnifique exception à une règle dont la formulation est rigoureusement à l'inverse de celle que vient de livrer pour nous M. Grévisse.

En exagérant autant que lui, mais dans l'autre sens (nous aurons largement l'occasion de nuancer par la suite), nous n'hésiterons pas à affirmer que :

les adjectifs numéraux ordinaux, lorsqu'ils jouent véritablement le rôle habituellement dévolu aux numéraux sur le plan sémantique, sont invariables en genre et en nombre.

17. Il ne faut pas voir dans la parlure populaire : [kat̥zɔm], [sɛ̃zɔm], [sɛt̥zɔm], etc. une exception à cette règle, mais une normalisation et une généralisation du système de la liaison :

[døzɔm]	[sizɔm]	[dizɔm]
[trwɔzɔm]	*[sɛt̥zɔm]	[ʒzɔm]
*[kat̥zɔm]	*[qit̥zɔm]	[duzɔm]
*[sɛ̃zɔm]	*[nœf̥zɔm]	[trɛzɔm]

etc.

Qu'il y ait quelques inévitables exceptions comme "*les secondes classes*" et "*les sixièmes années*" relève de faits de discours particuliers que, en temps et lieu, nous aurons à expliquer et à justifier.

Revenons-en à notre affirmation principale : les numéraux ordinaux sont invariables en genre et en nombre.

En effet, nous avons vu qu'il est agrammatical de dire :

- **les deuxièmes enfants que j'ai eus*
- **ces troisièmes voitures que j'ai conduites*
- **mes quatrièmes chansons que j'ai composées.*

A cet argument d'ordre syntaxique - dont nous avons déjà débattu - s'en ajoute un d'ordre phonologique (argument qu'on a eu l'amabilité de me communiquer et que je reproduis ici) : la liaison est impossible entre l'ordinal au pluriel et le nom qui le suit. Ainsi, pour l'exception que constitue *les sixièmes années*, on aura :

[le sizjɛm ane]

mais non, semble-t-il,

[*le sizjɛm zane]

et encore moins, nous l'avons vu

[*le tʁwazjɛmzɛlevdɔʃakklas...]

On voit comment ces observations - dont la généralité apparaîtra si on multiplie jusqu'à l'absurde les essais de commutation avec le numéral ordinal servant à désigner l'unité - corroborent le statut en tous points particuliers que nous avons pressenti pour *premier*. Allons encore plus loin. Dans le *Dictionnaire inverse* de Juilland¹⁸, sur 31 mots se terminant par le triphone

18. Alphonse Juilland, *Dictionnaire inverse de la langue française*, Mouton, 1965.

[-jɛm] - suffixe servant à la formulation de tous les ordinaux sauf - comme par hasard - *premier* (et *dernier*) et *second* -, 27 sont des ordinaux numéraux et les quatre autres des substantifs qui, à un titre ou l'autre, se rapportent à l'ordre, à la place, au rang : *quantième, tantième, (anté)pénultième*¹⁹.

Eh bien ! Ces 27 adjectifs - ne pouvant s'accorder en nombre en dehors de la réserve signalée plus haut - ont toujours la même forme, tant à l'oral qu'à l'écrit et ce, quel que soit le genre du nom auquel ils se rapportent.

	ORAL	ÉCRIT
MASCULIN	[garsõ]	garçon
2	[døzjɛm]	deuxième
3	[trwazjɛm]	troisième
4	[katɾjɛm]	quatrième
21	[vœteynjɛm]	vingt-et-unième ²⁰
etc.	_____	etc.
FÉMININ	[fiɟ]	fille

La formulation traditionnelle, comme la nôtre, était exagérée, et par conséquent fausse.

La vérité est que les numéraux ordinaux sont *neutres* sous le rapport d'éventuelles marques du genre et du nombre : c'est-à-dire que la variation de genre et de nombre (théoriquement envisageable) fait place à une invariance de fait.

La chose s'impose d'autant plus que même les exceptions que nous avons vues à l'écrit (*les sixièmes années*) suivent rigoureusement cette règle à l'oral :

-
19. Les grammaires dressant des listes de suffixes seraient fort bien venues d'ajouter celui-ci (*-ième*), d'autant plus que son "sens" est nettement identifié.
 20. Même l'unité, entrant en composition dans le multiple, se trouve neutralisée.

[le > sizjɛmane]
[la >]

TABLEAU III

Morphologie du multiple (≥2)

1) invariable en genre	CARDINAL	/	ORDINAL
	DEUX [dø]		DEUXIÈME [døzjɛm]
	TROIS [trwa]		TROISIÈME [trwazjɛm]
	QUATRE [katʀ]		QUATRIÈME [katʀjɛm]
	CINQ [sɛ̃k]		CINQUIÈME [sɛ̃kjɛm]
	SIX [sis]		SIXIÈME [sizjɛm]
	SEPT [set]		SEPTIÈME [setjɛm]
	HUIT [ɥit]		HUITIÈME [ɥitjɛm]
	NEUF [nœf]		NEUVIÈME [nœvjɛm]
	DIX [dis]		DIXIÈME [dizjɛm]
	ONZE [ɔ̃z]		ONXIÈME [ɔ̃zjɛm]
	DOUZE [duz]		DOUZIÈME [duzjɛm]
	ETC.		ETC.
2) invariable en nombre	id ^o		id ^o
EXEMPLES :	mes DEUX } fils } filles	mon ma {	DEUXIÈME } fils } fille
	me [dø } fis } fil]	[mɔ̃ } ma {	døzjɛm } fis } filj]

CONCLUSION : rigoureusement *invariables* ou *neutres*
sauf exceptions : les *sixièmes* (années)

3.3 *Le MULTIPLE et son comportement syntaxique*

3.3.1 L'ordinal : un adjectif ?

Autant l'ordinal servant à désigner l'unité se comportait, indiscutablement, comme un adjectif, autant la même affirmation ne peut être faite que moyennant certaines réserves en ce qui a trait aux ordinaux servant à désigner le multiple.

Si adjectif il y a - ce qui reste le cas -, celui-ci se post-
pose encore plus difficilement que dans le cas de *premier*. D'au-
tres faits particuliers ne manquent cependant pas. Ils concer-
nent les rapports que les adjectifs numéraux ordinaux entretien-
nent avec le système de l'article - dont le signifié global est
la variation d'extensité - et sont suffisamment curieux pour qu'on
les signale ici rapidement, sans chercher forcément à les étudier
en profondeur.

Qu'il s'agisse de UN ou de LE et de PREMIER, que la visée
sous le rapport de l'extensité soit le GÉNÉRAL ou le PARTICULIER,
toutes les combinaisons sont possibles :

GÉNÉRAL	PARTICULIER
UN — premier/dernier enfant LE — est toujours un peu gâté	UN — premier/dernier candidat LE — se présenta

Mais dès qu'on passe aux adjectifs numéraux ordinaux désignant le
multiple, il est loin d'en être pareil :

GÉNÉRAL	PARTICULIER
*UN — troisième enfant LE — est un peu délaissé	UN — troisième candidat se LE — présenta

Ce qui déjà était un tant soit peu le cas avec *premier* (il
faudrait une étude statistique exhaustive pour le prouver) se con-
firme avec les autres ordinaux qui admettent difficilement la com-
binaison avec l'article UN au point de la refuser lorsque celui-ci
tend vers le général.

Ces quelques considérations d'ordre syntaxique - qui font
appel de manière très poussée aux vues de Gustave Guillaume sur

une thèse qui n'a cessé de lui être propre²¹ - permettent d'établir une fois de plus que PREMIER(E) est exclu de la série de 2e, 3e, etc., même si leur comportement syntaxique est semblable, sinon identique.

Plus importante est cependant l'explication, pour des motifs d'ordre syntaxique, des exceptions d'ordre morphologique (*deuxième*, *troisième* etc. au pluriel).

En effet, dans des cas comme :

les troisièmes classes
les sixièmes années

les adjectifs *troisième* et *sixième* ne font que subir, sur le plan sémantique, les effets attachés à leur position syntaxique : l'interposition.

Sans entrer dans le détail très poussé de l'analyse de la chose que, plusieurs fois, Gustave Guillaume en a faite, on pourra ici se contenter de l'observation très générale de M. Grévisse²² :

"L'adjectif épithète se place *avant* le nom lorsque... la combinaison *adjectif + nom* est très fortement sentie comme une unité de pensée."

Dans les cas qui nous intéressent, à force d'être toujours antéposés au nom, les adjectifs que sont les numéraux ordinaux, ont été jusqu'à pouvoir constituer avec lui de véritables expressions figées. Dans ces cas, la possibilité d'échapper à la règle de la neutralité est acquise. Toutefois, il semble plus juste de dire que les marques du pluriel concernent alors le tour ainsi

-
21. On en aura un exposé condensé dans Roch Valin, *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, PUL, 1955, p. 66 et suiv.
22. Maurice Grévisse, *Le bon usage*, 8e édition, 2e tirage, Duculot, Gembloux, 1964, p. 331. Voir aussi p. 348, par. 419.

constitué en son entier et non l'adjectif isolé. Rappelons que seul un élément de même nature peut ici briser cette unité ("les cinquièmes et sixièmes années organiseront la fête"), ce qui constitue quand même une exception dans de pareilles circonstances ("*le vinaigre et vieux" est une rigoureuse impossibilité).

Si on voulait en tenter le relevé, le nombre de ces tours serait, comme dans tous les cas similaires, rigoureusement limité à ceux qu'admet généralement l'usage. Une série fermée, surtout si elle est peu volumineuse, ne remet pas en cause le cas général d'une règle ouverte.

La justification de ces quelques exceptions est importante. Elle nous permet de maintenir nos observations générales en ce qui concerne les ordinaux désignant le multiple :

les ordinaux *deuxième*, *troisième*, etc. sont de véritables neutres sous le rapport du genre et du nombre (de fait) et se trouvent toujours interposés entre article et substantif ; ces restrictions mises à part, ce sont de véritables adjectifs.

Si on peut paraître surpris que l'on soutienne ici que de véritables adjectifs (les numéraux ordinaux) puissent, de manière régulière, échapper, par leur neutralité, à l'un des traits les plus caractéristiques des adjectifs (et des substantifs) : la variation en genre et en nombre, c'est que le "neutre" ici évoqué semble faire figure d'exception. Or Gustave Guillaume a montré que, avec le masculin et le féminin, par exemple, le neutre était de règle dans le syntagme nominal.

Cela admis - qu'il nous faudrait un autre article à exposer - la manifestation du neutre adjectival n'a rien de surprenant.

Quant aux restrictions elles-mêmes - qui sont, malgré tout, d'importance - nous pensons, pour le moment, qu'elles sont attribuables à certains traits particuliers propres à *deux*, *trois*, etc. Bien sûr, il nous faudra attendre de les avoir analysés plus en détail. Rien n'empêche cependant de penser que, la dérivation une fois effectuée, *deuxième*, *troisième*, etc. conservent quelques attaches morpho-syntaxiques avec les mots dont ils sont issus.

TABLEAU IV
Syntaxe de l'ordinal

1) généralement précédé d'un déterminatif :

le	}	TROISIÈME CAS
mon, etc.		
ce		
quel		
etc.		

2) toujours antéposé au substantif :

le	}	CAS	
mon, etc.			DEUXIÈME
ce			TROISIÈME
quel			QUATRIÈME
etc.			

3.3.2 Les cardinaux : des déterminatifs

Hormis leur comportement morphologique (qui tranche sur le reste), les cardinaux désignant le multiple se comportent comme de véritables déterminatifs. Bien qu'ils soient rigoureusement invariables, ils peuvent aussi bien commuter que se combiner avec l'article pluriel (LES) qu'avec les possessifs et quelques autres déterminatifs. Il n'y a pas ici, on le sait²³, de règles parfaitement unifiées ; il y a simplement des comportements d'usage.

23. On trouvera l'essentiel de ces règles dans :

- M. Mitterand, "Grammaire française : observations sur les pré-

Répetons cependant ce que nous avons déjà dit plus haut. Ce qui, ici, est remarquable, c'est que ce sont des mots rigoureusement *invariables* qui se combinent ou commutent avec des mots qui, eux, sont variables en *genre* et en *nombre*. Bien plus, ces mots invariables commutent toujours avec des mots obligatoirement au pluriel.

Bref, *deux*, *trois*, etc. posent très exactement le problème inverse de *un(e) / un(e)s*.

TABLEAU V
Syntaxe du cardinal

1) se substitue aux déterminatifs du nom :

DEUX LES, etc. TROIS	}	remarquables	{	HOMMES FEMMES
----------------------------	---	--------------	---	----------------------

2) se combine avec certains déterminatifs du nom :

tous/ toutes	}	les mes, etc. ces quels/ quelles	{	DEUX HOMMES TROIS FEMMES
-----------------	---	--	---	---------------------------------

DEUX TROIS	}	autres	{	HOMMES FEMMES
---------------	---	--------	---	----------------------

les	{	DEUX TROIS	} divers(es) mêmes différent(e)s	{	HOMMES FEMMES
-----	---	-------------------	--	---	----------------------

MAIS	quelque	{	DEUX TROIS	} HOMMES FEMMES
------	---------	---	---------------	--------------------

aucun(e) pas un(e)	}	des	{	DEUX TROIS	} HOMMES FEMMES
-----------------------	---	-----	---	---------------	--------------------

23. ... déterminants du nom", *Études linguistiques*, Vol. II, 1963
- J. Claude Chevalier, "Eléments pour une description du groupe nominal", *Le français moderne*, XXIV, no. 4, octobre 1966, p. 241-253.

3.4 Le MULTIPLE et la série numérique

Tant sur les plans sémantique que morphologique, la série des numéraux est constituée exclusivement des numéraux désignant le *multiple*.

Cette série qui commence à *deux(ième)* va à l'infini moins un.

Elle inclut, cependant, pour être opératoire jusqu'à l' ∞ , une série de mots qui n'en font pas partie, et dont il est temps de parler ici : *million*, *milliard* (et *millier*).

4. Les cas particuliers

4.1 *Million*, *milliard* (et *millier*)

On sait qu'on a affaire ici non à des numéraux (partageant les caractéristiques propres que nous venons de voir pour la désignation de l'UN et du MULTIPLE) mais à des substantifs désignant sémantiquement - et sémantiquement seulement - des nombres.

Cette observation suffirait pour expliquer ce qui, dans le fond, n'est même pas un phénomène particulier : l'accord en nombre de ces substantifs.

Mais nous y attarder un peu permettra de nous introduire à l'explication de la variance dans *vingts* et *cents* (sous certaines conditions) et, par ricochet, de l'invariance de tous les autres numéraux cardinaux.

Pourquoi *millier*, *million* et *milliard* sont-ils des substantifs alors que *mille* est un authentique numéral ? Parce qu'il s'agit là, pour les trois premiers, de dérivés nominaux (substantif ou adjectif), exactement comme dans le cas de *douzaine*, de *triple*, de *cinquième*, etc.

La banalité de cette affirmation recèle cependant des mécanismes de langue assez profonds. Ce qui caractérise essentiellement

le nominal, nous l'avons vu, c'est, dans tous les cas, les variations de nombre et, pour une bonne part, celles de genre en plus. Or, nous aurons l'occasion de montrer en conclusion que ces deux variations sont des variantes des opérations mentales que sont l'addition et la soustraction.

Ce que cette manière plus sophistiquée de voir les choses révèle, c'est que ne peuvent être soumises à l'addition ou à la soustraction que des choses ayant - ou, pour le moins, étant vues avoir - une certaine étendue : en additionnant un rien à lui-même ($0 + 0 = 0$), on obtient un rien ; en retranchant un rien d'un rien ($0 - 0 = 0$), on obtient toujours aussi peu. On pourra facilement visualiser le comportement substantif de *millier*, *million* et *milliard* en reproduisant des données graphiques auxquelles on recourt en statistiques. Dans les figures ci-dessous :

Joseph A. Soltész Ltée



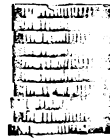
en CENTAINES de dollars

Corporation municipale de St-David



en MILLIERS de dollars

Québec



en MILLIONS de dollars

Canada



en MILLIARD de dollard

je ne pourrais substituer *cent* à *centaine*, ni *mille* à *millier*. Ne se prêtent au jeu des variations quantitatives que les mots susceptibles de s'y prêter ; en d'autres termes, ressurgit ici la distinction que nous avons pris soin d'établir au début, entre les noms de nombre et les numéraux. On pourra ici ajouter que les premiers (UNITÉ, CENTAINE, etc.) sont destinés, comme les autres substantifs, à se prêter aux opérations arithmétiques sommaires que constitue le passage du singulier au pluriel, alors que les seconds, de concert avec la plupart des autres déterminants du nom, sont précisément ceux qui rendent ces opérations possibles (UN, DEUX, TROIS, etc.).

La seule originalité de *million* et de *milliard* (et ce, simplement parce qu'ils sont dérivés), c'est de ne pas présenter, comme les autres nombres, un authentique numéral cardinal invariable. Ce qu'un bref tableau ouvert permettra de faire ressortir immédiatement.

	NUMÉRAL CARDINAL (invariable)	NOM DE NOMBRE (variable en nombre)
2	deux →	duo, demi, double ...
3	trois →	trio, tiers, triple ...
4	quatre →	quatuor, quart, etc... .
... 10	dix →	dizaine, etc...
... 100	cent →	centaine
... 1000	mille →	↓ millier
... 1000000	∅	↓ million
... 10 ⁹	∅	↓ milliard

4.2 *Vingts et cents au pluriel*

Par une réciproque implicite, ce que nous venons de dire de *millier*, *million* et *milliard* éclaire, sinon déjà l'invariance en nombre de tous les numéraux cardinaux, du moins la variance, limitée à un seul contexte, de *vingts* et de *cents*.

C'est que, dans *quatre-vingts* ou *trois cents* on a affaire exactement à la même opération arithmétique que dans *quatre millions* ou *trois milliards*.

Loin de détruire la règle de l'invariance en nombre des numéraux, cette "exception" permet, au contraire, de confirmer que lorsque *vingt* et *cent* jouent un rôle syntaxique plus proche de celui du nominal (multiplication) que du numéral, leur comportement morphologique s'en ressent.

En effet, de même que tout mot dérivé d'un numéral devient un nom de nombre (ou un adjectif), se prêtant aux variations gram-

maticales de nombre (voir figure page précédente), de même *vingt* et *cent* jouant le rôle "dérivé" de multiplicateur, sont attirés par le comportement morphologique de la catégorie nominale à laquelle normalement est dévolu ce rôle.

TABLEAU VI
Cas particuliers (1)

1) MILLION, MILLIARD, (MILLIER)	DÉTERMINATIF	SUBSTANTIF
	les	chevaux
	trois	chevaux
	mille	chevaux
	mille	MILLIONS
	cent	MILLIARDS
	des	MILLIERS
2) VINGT, CENT	les	chevaux
	trois	CENTS hommes
	quatre	VINGTS arbres
	deux	MILLE étudiants
	cinq	MILLIONS
	six	MILLIARDS

} d'hommes

4.3 *zéro et demi*

Alors que les grammaires incluent sans difficulté UN/UNE dans la série des numéraux (bien que cette inclusion n'aille pas, nous l'avons vu, sans difficultés), elles répugnent généralement à le faire pour *zéro* et *demi*.

Ainsi, Grévisse tient le premier pour un substantif. Mais dans "un *zéro* de conduite", *zéro* est substantif exactement comme *dix* le devient dans "un *dix* d'application".

À mon avis, on pourrait fort bien inclure *zéro* dans la série des numéraux cardinaux. La chose serait bien conforme au fonctionnement de notre civilisation contemporaine prodigue en calculs de plus en plus sophistiqués. Morphologiquement, la chose est d'autant plus aisée qu'on est assuré de ne pas pouvoir voir *zéro* varier en nombre, et pour cause !

Syntaxiquement, cependant, on ne saurait toujours substituer *zéro* à *deux*, *trois*, etc. Non seulement à cause du fait que le premier régit un substantif au singulier et les autres un nom au pluriel : cela va de soi. Mais parce que *zéro*, tantôt peut occuper la place de déterminatif qui revient à tout numéral cardinal :

il est zéro heure

tantôt - et cela semble être le plus souvent le cas - il ne peut le faire, du moins pas seul. Les énoncés suivants :

**zéro heure est arrivée*

**ma zéro heure est arrivée*

sont agrammaticaux, alors que

l'heure zéro est arrivée

ne le serait pas.

C'est que, dans le troisième cas, par le subterfuge de la postposition, on arrive à faire jouer au cardinal *zéro* le rôle d'un ordinal (*l'heure zéro / la première heure est arrivée*) alors que par définition sémantique, *zéro* ne saurait véhiculer la notion d'ordre puisqu'il est la négation de toute série.

C'est ce qui fait que, ce me semble, les cas d'emplois de *zéro* en tant que vrai numéral sont les plus fréquents lorsqu'il est employé absolument, c'est-à-dire seul, comme dans :

résultat : zéro !

zéro pour la question !

zéro, un, deux, trois !

huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un, zéro !

Le cas de *demi*, un peu plus complexe, est riche d'enseignements. En langue et à l'écrit, pour le moins, l'alternance de genre est possible : *demi-demie* (comme pour *second-seconde*). Mais il n'en va plus de même à l'oral, où la forme est rigoureusement invariable [dəmi] (contrairement à [səgõ - səgõd], cette fois).

En discours - véritable casse-tête de l'enseignement de l'orthographe - on sait que *demi* est invariable quand il est antéposé et variable dans le cas contraire : "une *demi*-heure" et "une heure et *demie*".

Dans le premier cas, il constitue un autre déterminatif numéral que rien n'empêcherait d'écrire *demi heure* exactement comme on le fait pour *zéro heure, deux heures, dix heures, etc.*

Il y a toutefois la difficulté que, alors que les autres numéraux, à la fois se substituent aux déterminatifs (dont, bien sûr, celui par excellence, l'article), et se combinent avec eux, *demi*, lui, ne peut jamais s'en passer : pour qu'il puisse, en discours, précéder un nom, il faut le plus souvent que lui-même soit précédé d'un article ou d'un autre déterminatif du nom :

**demi-heure est passée*

est un énoncé agrammatical alors que

la/une demi-heure est passée

est l'énoncé courant.

Si nous revenons au trait le plus caractéristique de *demi*, nous constatons qu'il est le seul numéral pour qui la règle est l'antéposition *et* la postposition. Certes, cette alternance s'accompagne d'effets de sens respectifs, d'autant plus que *demi* postposé n'est pas juxtaposé, mais toujours coordonné. Partant de là,

il sera facile de faire remarquer que *demi* antéposé commute avec les cardinaux dont il partage l'invariabilité, alors que *demi* postposé commute avec des noms de nombre comme *tiers*, *quart*, etc. Mais alors que ces derniers sont variables en nombre (n'oublions pas que $2 \times \frac{1}{2}$ donne 1), *demi*(e) lui, l'est en genre seulement.

NUMÉRAUX	NOMINAUX
la DEMI-pomme	la pomme et DEMIE
les trois	la pomme { un tiers un quart deux quarts
quatre	
cinq	
etc.	
INVARIABLES	VARIABLES

demi serait donc le seul numéral à partager à la fois et tel quel, selon la place qu'il occupe, tantôt l'invariabilité du cardinal, tantôt la variabilité nominale dont les ordinaux sont un des représentants²⁴. De ce que nous avons dit, seul DEMI, (invariable), nous intéresse ici.

TABLEAU VII

Cas particuliers (2)

- 1) ZÉRO : le non-nombre
- "permuté" avec l'ordinal
 - syntaxiquement (?) la PREMIÈRE heure
 l'heure ZÉRO
 - mais non morphologiquement PREMIÈRE : genre marqué
 ZÉRO : invariable
 - "permuté" avec le cardinal
 - syntaxiquement (?) les DEUX kilomètres
 le kilomètre ZÉRO

24. Le caractère facilement nominal de *demi* se traduit par son aisance à se substantiver : "le *demi* marqua le but de la victoire" ; "boire un bon *demi*" ; "une *demie* vaut moins qu'un entier". Dans ce dernier cas, *demie* est synonyme de *moitié*.

2) DEMI : le pré-nombre	< 1	> 1
- syntaxiquement	la DEMI-heure * DEMI-heure	l'heure <i>et</i> DEMIE * l'heure DEMIE
- sémantiquement	neutre de la série demi ... deux trois etc.	nominal de la série demi(e) / moitié tiers quart ... etc.

CONCLUSION : ZÉRO, ni ordinal, ni cardinal

DEMI, à la fois ordinal et cardinal

5. Conclusions

5.1 *Nombre lexical et nombre grammatical*

Une chose ressort clairement - du moins, nous l'espérons - de notre étude : c'est que, sous la catégorie des numéraux, ce qu'on retrouve traditionnellement, ce sont des mots évoquant le nombre de manière assez différente sur le plan linguistique, soit grammaticalement, soit lexicalement.

Ceux qui appartiennent à ce dernier mode (*demi(e)*, *tiers*, *triple*, *troisième*, *centaine*, *millier*, etc.) doivent, à notre avis, être expulsés de la catégorie grammaticale du nombre. Ce qui n'empêche en rien qu'ils puissent - et plus souvent qu'à leur tour - entrer dans des tournures ayant trait au nombre.

Mais, comme ils appartiennent tous à la catégorie nominale (adjectifs ou substantifs), ils ne permettent pas d'élaborer la théorie profonde du nombre grammatical en français. Nous ne pouvons ici retenir que *zéro*, *demi* (invariable), *deux*, *trois*, *mille*, *vingt*, *cent*, etc. qui, à quelques détails près pour les deux premiers et les deux derniers, constituent non seulement une série morpho-syntaxique homogène mais encore - et c'est le plus important - distincte : invariance *absolue* pour les cardinaux.

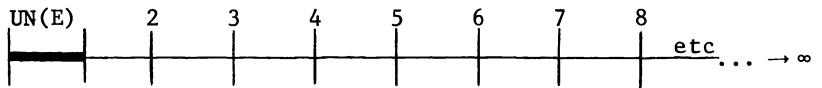
Il se trouve, que de 0 à $1^\infty - 1$, cette série, en même temps, constitue une remarquable entité sémantique. Qui ne comporte qu'un trou : l'unité.

5.2 L'UN et les cardinaux

Ce trou, dans la série numérique de 0 à 1^∞ se présente de prime abord comme quelque chose de gênant.

Mais, à y regarder de plus près, on pourra montrer qu'il est essentiel à une élaboration théorique de la série numérique complète.

Tout d'abord, et pour des raisons assez évidentes, il nous faut exclure de notre série le non-nombre zéro et le pré-nombre *demi*²⁵, pour ne nous en tenir qu'à l'UNITE suivie des nombreux MULTIPLES. Qu'on le veuille ou non, la série ainsi constituée se trouve orientée dans un sens obligé : elle commence obligatoirement avec l'UN pour s'achever avec 1^∞ . En figure :



Ce vecteur s'impose avec la force de l'évidence : on ne saurait, du moins linguistiquement parlant, faire commencer la série numérique à $1^\infty - 1$. Imaginez un peu : neuf cent quatre-vingt-dix-neuf milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf milliards... etc., ad infinitum !

Alors que l'une des extrémités de cette demi-droite se trouve rejetée à l'infini, et dans ses brumes, l'autre, au contraire, occupe une place clairement et nettement définie.

25. On ne construit pas la série numérique avec zéro. Quant à *demi*, sa situation aboutit à un cul-de-sac, linguistiquement parlant : *demi*, *tiers*, *quart*, *cinquième*, avec qui on rejoint les adjectifs ordinaux.

5.3 *L'UN*

Mais pourquoi - et, dans le fond, c'est la question essentielle qui se pose - cette place de choix confère-t-il à UN(E) un comportement particulier qui n'est celui d'aucun des autres nombres subséquents ?

C'est que, alors que ces derniers sont des nombres d'effet, des vrais nombres, UN(E) n'est que nombre en puissance, possibilité de nombre, préalable au nombre.

Cette observation - toute guillaumienne de formulation - rejoint des concepts assez familiers à la mathématique mais auxquels la linguistique a trop peu souvent recours alors que, essentiellement, il s'agit d'énoncés qui mériteraient d'être considérés comme des universaux.

Voici ceux qui, semble-t-il, sont en cause ici :

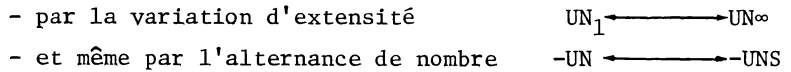
- pour se construire, toute série ou figure a besoin d'un lieu nécessaire et suffisant ;
- une fois une opération de base acquise, celle-ci peut être appliquée par récurrence à tous les éléments partageant des caractéristiques identiques sans être nécessairement communes.

Traduits en termes linguistiques, ceci devient :

- il suffit que le premier de la série des numéraux, emprunté à une autre catégorie si nécessaire, véhicule potentiellement les éléments nécessaires et suffisants à la construction de toute la série pour que cette série puisse être instantanément construite.

Or, dans UN(E), nous avons le nombre en puissance de toutes sortes de façons :

- par l'alternance systématique UN \longleftrightarrow LE
- par l'alternance du genre UN \longleftrightarrow UNE



De plus - à la fois condition nécessaire et suffisante et conséquence de tous ces champs d'alternance -, UN(E) ne se conçoit pas autrement - nous l'avons suggéré dès le début - qu'avec une certaine étendue : c'est ce que, dans la figure ci-dessus (5.2), veut suggérer le trait gras.

5.4 Le MULTIPLE

Ces alternances et cette étendue une fois dépassées, ce que l'on obtient automatiquement, c'est le MULTIPLE, en bloc²⁶.

Mais, nous l'avons dit, ce multiple est orienté, vectoriel : chaque position est déterminée à la fois par la position antérieure et la position subséquente. La chose est possible puisque la série prend origine à quelque chose qui en est exclu (UN(E)) mais qui lui accorde la position antérieure nécessaire et suffisante pour que l'entier de la série grammaticale puisse être construit²⁷.

Le temps est venu de montrer le schéma propre de la série numérique sur le plan sémantique. Alors que pour la très grande majorité des mots (y compris PREMIER et DERNIER), le schéma simplifié ressemble à :

26. Tel n'était pas le cas des états de langue plus anciens où l'acquisition du MULTIPLE grammatical était accompagnée du MULTIPLE lexical vu UNIQUE grammaticalement : duel, et même triel, quadrièl, etc. À notre avis, il ne subsiste guère, comme trace de duel en français, que l'adjectif SECOND(E)S. En effet, tout ce qui a été dit de PREMIER(E)S s'applique intégralement à ce mot :

les secondes chansons ont été composées.

Nous demeurerons cependant très prudent, les ouvrages normatifs, loin de se douter de ces problèmes, ayant omis de les codifier pour notre bénéfice.

27. En allemand - langue où, nous l'avons vu, subsiste le duel - il y a deux versions de l'UN : une première, en alternance avec l'article (EIN, EINE, etc.) et une autre, invariable, en position première de la série des numéraux cardinaux (EINS). Il en est de même en anglais où, à côté de *both*, on a le numéral *one* et l'article *a/an*.

+	-	±
premier	dernier	moyen

pour les numéraux de la série de 2 à l' ∞ -, il serait :

x	(+ 1	(+ 1	(+ 1 ... (+n))))
cinq	six	sept	huit cent

le caractère de constante dans la relativité de la position de tout élément de la série peut être formulé de la manière suivante :

$$\frac{x}{x} = \frac{(y - 1)}{(Z + 1)} = 1$$

On comprendra peut-être alors pourquoi les vrais numéraux (les cardinaux) sont invariables en français : car tous, ils ne font que répéter une seule et même chose, savoir la relativité d'une position par rapport à celle qui suit et à celle qui précède.

Ainsi, assez paradoxalement, et exactement à l'inverse de UN(E), il suffit qu'un nombre cardinal soit sémantiquement distinct d'un autre pour qu'on obtienne le mot grammatical, sous tous les autres rapports rigoureusement invariable, susceptible de fonctionner comme tel.

5.5 *Les numéraux en français*

Je pourrais ici m'étendre assez longuement sur des distinctions dont la fécondité, en définitive, ne l'emporte pas nécessairement sur la subtilité²⁸.

28. On pourra en avoir un aperçu dans Joseph A. Soltész "Division du jour et mesures horaires en allemand", in *Revue canadienne de linguistique*, 19, 1, 1974, p. 40 à 66.

Beaucoup d'éléments abordés dans cette étude peuvent être utiles, mutadis mutandis à la compréhension de ceux que nous ne voulons pas aborder ici trop dans le détail.

Toutefois, pour ne pas laisser les guillaumiens sur leur faim, je me permettrais de leur présenter ce tenseur qui, pour les non-initiés aussi aura sans doute l'avantage de clarifier les choses :

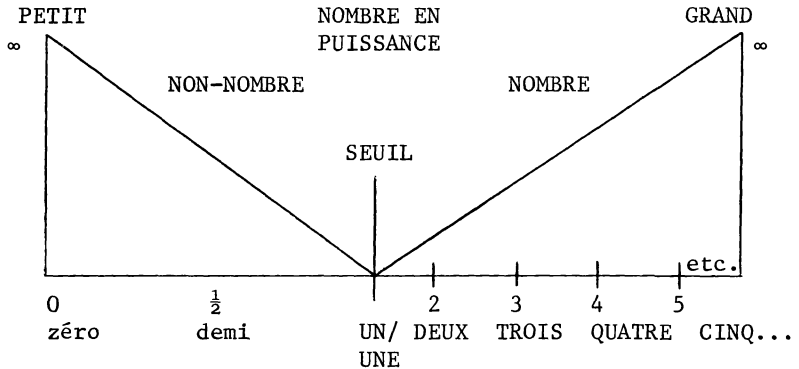
...

Avant l'ultime conclusion, je reviendrai à une vue synthétique concernant des choses beaucoup plus simples et risquant, par conséquent, d'être plus utiles. Si l'on veut parler de la SÉRIE NUMÉRIQUE, il y a d'abord lieu d'en *expulser* tout ce qui n'a trait au nombre que sémantiquement et non morpho-syntaxiquement, soit : les adjectifs dits numéraux (ordinaux) et les vrais noms de nombre.

Dans la SÉRIE NUMÉRIQUE on ne trouve donc que :

- zéro et demi (non-nombre et pré-nombre dont le plus grand mérite est de présenter déjà *certain*s traits morpho-syntaxiques des nombres)
- UN (article numéral cardinal qui n'est que nombre en puissance, c'est-à-dire parce qu'il occupe de fait, mais non de droit une place qui, sinon, demeurerait vide)

28. ...



Il y aurait cependant à expliquer pourquoi et comment ici, comme nous l'avons vu, le seuil se trouve matérialisé. Sans doute comme le présent sténonome se trouve l'être ?

Rappelons-nous qu'en allemand, ce qu'on trouverait au lieu de UN, ce serait EINS, qui déjà, ne serait plus sur le seuil, mais en dehors de lui, inclus dans la série de *zwei, drei*, etc... Même chose en anglais où la limite serait vide et où les numéraux commenceraient avec *one*. Dans ces deux langues, il n'y aurait pas, comme en français, croisement du système de l'article et de la série numérique. Elles ignorent d'ailleurs pareillement l'espèce de présent que connaît le français et qui est composé d'une parcelle de passé et d'une parcelle de futur.

- *deux, trois, quatre*, etc. (les seuls vrais numéraux en français, constitués par un comportement morpho-syntaxique à la fois distinct et homogène).

Toutes choses qu'on peut résumer dans le tableau qui suit. Dans ce tableau, nous proposons quelques termes qui, à la suite de notre étude, pourraient remplacer ceux de la grammaire traditionnelle. (Tableau VIII à la page suivante).

5.6 *Systématique du nombre en français*

Si ce tableau, dans le fond, décrit des choses très simples, on ne saurait oublier de si tôt que les analyses auxquelles nous avons dû procéder pour y parvenir étaient plutôt complexes : les faits d'ordre morphologique ne venaient-ils pas se greffer sur ceux d'ordre sémantique, syntaxique voire phonologique ? L'écheveau, par moment, était plutôt embrouillé ; mais ces savants amalgames ne sont-ils pas ce qui caractérise, en propre, chaque langue ? Que nous sommes loin ici de la banalité de *deux et deux font quatre* ! Pour conclure sur ces choses que nous avons cherché à montrer ou que nous n'avons pu que brièvement esquisser, nous aimerions répondre à une question encore en suspens : pourquoi, parmi les numéraux cardinaux, l'unité est-elle variable (en genre et en nombre) alors que les autres sont rigoureusement invariables ?

Pour ce qui est du multiple, nous nous contenterons de redire que l'invariance de DEUX, TROIS, QUATRE, etc. provient de l'uniformité absolue de la définition sémantique de chaque élément de la série.

Or, si l'uniformité appelle l'invariance, les variations qu'on observe pour UN ne devraient-elles pas être justifiées, au contraire, par une certaine variance ?

Pour ceux qui sont familiers avec la chose, cette variance c'est, bien sûr, l'extensité que recouvre le système des articles.

TABLEAU VIII

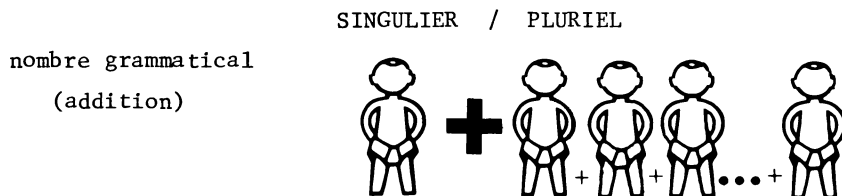
NOMBRE	VARIABLES	←(morphologie)→	INVARIABLES	CATÉGORIES DE NUMÉRAUX	
				GRAMMATICALES	LEXICALES
0		*COMMUTATION COMBINAISON** (syntaxe) *le/la - *un/une	ZÉRO	Déterminatif (numéral cardinal)	
1/2	{ DEMI(E)	le/la** - un/une**	DEMI	Adjectif (numéral cardinal)	nom de nombre
1/3	TIERS	le** - un**		nom de nombre	
1/4	QUART	le** - un**	nom de nombre		
1/5	CINQUIÈME ²⁹	le/la** - un/une**	nom de nombre ³⁰		
1	{ UN(E) PREMIER(E)	*le/la** le/la**	Article (numéral cardinal)	Adjectif (numéral ordinal)	
2	{ DEUXIÈME	*les** le/la**	DEUX DEUXIÈME	Déterminatif (numéral cardinal)	Adjectif (numéral ordinal)
3	{ TROISIÈME	*les** le/la**	TROIS TROISIÈME	Déterminatif (numéral cardinal)	Adjectif (numéral ordinal)
ETC.					
1000	MILLIER				
1000000	MILLION	*le/la			nom de nombre
10 ⁹	MILLIARD				

29. Simple variante nominalisée de ce qui, 30. fondamentalement n'est qu'adjectif.

Celle-ci, on le sait, se compose "d'un double mouvement qui porte alternativement la pensée de l'universel au singulier (article UN) et du singulier à l'universel (article LE)"³¹.

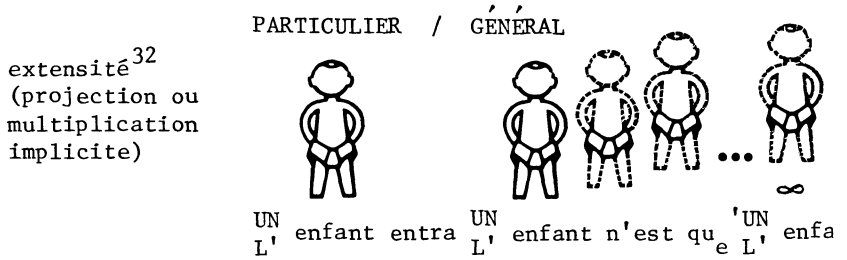
Il y aurait donc - puisque articles et numéraux se trouvent à la croisée grâce à UN(E) - une filiation assez étroite entre les variations de nombre et d'extensité.

En effet, l'opposition singulier/pluriel repose sur l'opération arithmétique la plus élémentaire : l'addition. Plutôt qu'aux formules compliquées du corps de notre article, nous aurons ici recours à un dessin très simple :



Or, si le nombre linguistique met fondamentalement en cause l'addition, quelle est l'opération élémentaire sous-jacente à l'extensité ? C'est la *projection* ou, pour être plus simple encore, une *multiplication* implicite. En effet, si le PARTICULIER ne pose aucun problème (voir, au singulier, le particulier sous l'unité n'a rien de mystérieux), l'évocation du GÉNÉRAL avec les articles singuliers a quelque chose de remarquable. En effet, il suffit d'évoquer un seul représentant d'une catégorie lexicale donnée pour que, automatiquement, ce qui est dit de lui seul au singulier s'applique à tous les autres représentants de la même catégorie :

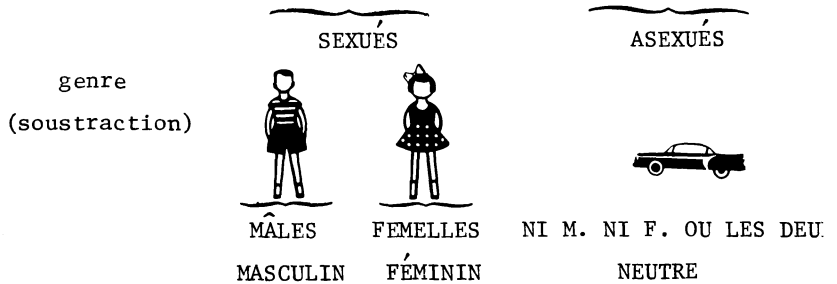
31. Roch Valin, op. cit., p. 66.



On comprendra aisément qu'un mot comme UN qui, avec son partenaire LE, autorise des variations aussi extrêmes ne soit guère mot à se confiner à l'invariabilité de genre et de nombre, même s'il désigne sémantiquement l'unité, entité qui, sous maints aspects, revêt le visage même de l'invariance au plus profond de l'homme.

Outre l'étroite parenté du nombre grammatical et de l'extensité s'accommodant si bien du croisement des articles et des numéraux, on se souviendra que genre et nombre fonctionnent le plus souvent de pair.

Une figure très simple :



32. La formule mathématique pourrait ressembler à quelque chose comme

PARTICULIER
 $1^1 = 1$

GÉNÉRAL
 $1^\infty = \infty$

Dans ces formules, l'exposant représente le nombre d'individus évoqués sous l'unité.

nous convaincra aisément que, dans tout ce qui peut se concevoir dans la catégorie substantivale, le genre sépare ce qui est vu sexué de ce qui est vu asexué³³, c'est-à-dire le neutre (neutre qui, nous l'avons signalé, est bien camouflé en français et mériterait d'être largement exhumé) puis, dans le sexué ainsi obtenu, on retranche - ce qui est parfaitement évident, cette fois - ce qui est vu appartenir au sexe mâle de ce qui est vu appartenir au sexe femelle³⁴.

Bien sûr, avec l'extensité et le genre, nous avons conscience d'avoir esquissé trop brièvement des théories qui auraient besoin d'être développées à leur mérite. On nous permettra donc de montrer comment une autre variante du nombre, moins sujette à discussion à défaut de développements adéquats, se cache derrière le rang pronominal.

Contrairement à ce qu'affirme la grammaire traditionnellement, ce n'est pas l'ensemble des locuteurs possibles que le rang (au singulier et au pluriel) subdivise en trois catégories, mais celui des délocutés et des allocutés³⁵ : en rapport avec un locuteur donné certes...

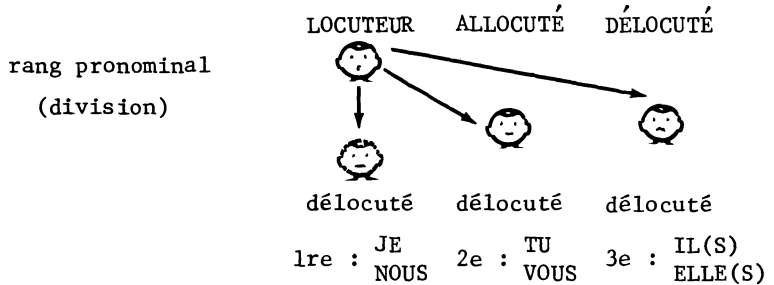
Soit donc un seul et même locuteur (au nombre singulier ou pluriel). On aura la 1re personne si le délocuté est la personne même qui parle (locuteur) ; la 2e, si l'allocuté est la personne délocutée ; enfin la 3e pour un délocuté quelconque sans lien direct (c'est-à-dire de parole ou de discours) avec les locuteurs et les allocutés en présence.

33. Gustave Guillaume a développé plusieurs fois cette théorie dans ses conférences, Il a cependant eu le tort de retenir les termes de ANIME/INANIME qui rendent son cheminement confus.

34. Tout ici n'est que vue de l'esprit, interprétation : aussi insistons-nous sur notre formule (ce qui est vu...). Par exemple, il y a, en botanique, des pommes mâles et des pommes femelles. En langue, ces distinctions ne sont pas faites en français où ce fruit est vu asexué.

35. *Délocuté* : personne dont on parle ; *allocuté* : personne à qui on parle.

En figure³⁶ :



On me permettra de reformuler le tout en des termes beaucoup plus simples, proches de ceux qu'utilisait G. Guillaume. La première personne est celle qui parle et, parlant, parle d'elle-même ; il y a deuxième personne quand, parlant à une personne, on parle d'elle ; enfin, quand on parle d'une personne sans s'adresser à elle, il y a rang troisième. On le voit, seule cette dernière personne est définie correctement par la grammaire traditionnelle : en effet, je pourrais parler pendant des heures, sans jamais utiliser ni JE ni NOUS (ni ON) ; pourtant, je serais bien "la personne qui parle".

Une véritable systématique du nombre en français devrait étudier en profondeur les rapports intimes obtenus par la combinaison de ces quatre opérations fondamentales, opérations qui toutes, d'une manière ou d'une autre, mettent en cause une variété de nombre.

Pour nous, nous sommes conscient de nous en être tenu, bien modestement, à quelques éléments des systèmes les plus simples : la dénomination et l'addition.

Joseph A. Soltész
Saint-David

36. On peut aisément retrancher de cette figure les formules correspondantes : 1re : $\frac{\text{LOCUTEUR}}{\text{délocuté}}$; 2e : $\frac{\text{ALLOCUTÉ}}{\text{délocuté}}$; 3e : $\frac{\text{DÉLOCUTÉ}}{\text{délocuté}}$.

TABLEAU IX

Schéma des variantes grammaticales du nombre

1) numéraux (dénomination)	1 / 2 3 4 5 6 ...																				
	UN DEUX TROIS QUATRE CINQ SIX ...																				
2) nombre grammatical (addition)	SINGULIER / PLURIEL																				
3) genre (soustraction)	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">SEXUÉS</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">ASEXUÉS</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MÂLES</td> <td style="text-align: center;">FEMELLES</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">NI M. NI F. OU LES DEUX</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MASCULIN</td> <td style="text-align: center;">FÉMININ</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">NEUTRE</td> </tr> </table>	SEXUÉS		ASEXUÉS						MÂLES	FEMELLES	NI M. NI F. OU LES DEUX		MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE					
SEXUÉS		ASEXUÉS																			
MÂLES	FEMELLES	NI M. NI F. OU LES DEUX																			
MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE																			
4) extensité (projection ou multiplication implicite)	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">PARTICULIER</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">GÉNÉRAL</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">UN</td> <td></td> <td>UN</td> <td>UN</td> <td>UN</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">L' enfant entra</td> <td></td> <td colspan="3" style="text-align: center;">L' enfant n'est qu' UN enfant</td> </tr> </table>	PARTICULIER	/	GÉNÉRAL								UN		UN	UN	UN	L' enfant entra		L' enfant n'est qu' UN enfant		
PARTICULIER	/	GÉNÉRAL																			
UN		UN	UN	UN																	
L' enfant entra		L' enfant n'est qu' UN enfant																			
5) rang pronominal (division)	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">LOCUTEUR</td> <td style="text-align: center;">ALLOUTÉ</td> <td style="text-align: center;">DÉLOCUTÉ</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">↓</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">délocuté</td> <td style="text-align: center;">délocuté</td> <td style="text-align: center;">délocuté</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1^{re} : JE</td> <td style="text-align: center;">2^e : TU</td> <td style="text-align: center;">3^e : IL(S)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1^{re} : NOUS</td> <td style="text-align: center;">2^e : VOUS</td> <td style="text-align: center;">3^e : ELLE(S)</td> </tr> </table>	LOCUTEUR	ALLOUTÉ	DÉLOCUTÉ				↓			délocuté	délocuté	délocuté	1 ^{re} : JE	2 ^e : TU	3 ^e : IL(S)	1 ^{re} : NOUS	2 ^e : VOUS	3 ^e : ELLE(S)		
LOCUTEUR	ALLOUTÉ	DÉLOCUTÉ																			
↓																					
délocuté	délocuté	délocuté																			
1 ^{re} : JE	2 ^e : TU	3 ^e : IL(S)																			
1 ^{re} : NOUS	2 ^e : VOUS	3 ^e : ELLE(S)																			

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNOT, F. et Ch. BRUNEAU (1969), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
- CHARIER, Jean (1965), *Études linguistiques - le problème du nombre*, "VIII, Allemand", p. 501 et ss.
- CHEVALIER, Jean-Claude (1966), "Éléments pour une description du groupe nominal", *Le français moderne*, XXIV, n° 4, octobre 1966, p. 241-253.
- GRÉVISSE, Maurice (1964), *Le Bon usage*, 8e édition, 2e tirage, Duculot, Gembloux.
- JUILLAND, Alphonse (1965), *Dictionnaire inverse de la langue française*, Paris, Mouton.
- MITTERAND, M. (1963), "Grammaire française : observation sur les prédéterminants du nom", *Études linguistiques*, Vol. II.
- MOIGNET, Gérard (1965), *Études linguistiques - le problème du nombre*, "II, Français", p. 463 à 480.
- SOLTÉSZ, Joseph A. (1974), "Divisions du jour et mesures horaires en allemand", *Revue canadienne de linguistique*, 19, 1, p. 40 à 66.
- VALIN, Roch (1955), *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval.